

Assemblée Générale

Samedi 26 novembre 2022

RAPPORT FINANCIER - Saison 2021/2022

- L'association a encaissé pour la saison 2021/2022 :
 - des cotisations pour un montant de : 110 675 € (94 185 € la saison précédente)
 - Retour à une situation normale avec 100 % de remplissage des créneaux.
 - Nouveaux créneaux : Club 3-6 ans (samedi) ; Adolescents et Adultes (mercredi)
 - des subventions pour un montant de : 12 000 €, conformément à la convention pluri annuelle d'objectifs, signée en avril 2021, avec la Ville de Paris pour les années 2021, 2022 et 2023
- Les principaux postes de dépenses sont :
 - Les charges de personnel
 - 21 salariés (contre 16 la saison précédente) + 2 personnes en auto-entrepreneur
 - Coût total de 99 240 € (62 142 € la saison précédente) répartis comme suit :
 - Rémunération du personnel : 66 049 €
 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance : 33 191 €
 - Location de la piscine
 - Location **sur l'année 2021** : 3 991 € (contre 4 394 € la saison précédente ; fermeture à partir de mars 2020)
 - De janvier à juin 2021, restrictions sanitaires (impact pour les adultes).
 - Exopaye
 - Editeur gestionnaire de la paie, pour 5 080 €, contre 5 077 € la saison précédente.
 - Coût de 18 € par bulletin de salaire (ie par salarié et par mois).
 - Coût de 20 € par entrée de salarié
 - Coût de 80 € par départ de salarié (solde de tout compte)
 - Cotisations et licences FSCF
 - Coût total : 3 932 €, contre 2 983 € la saison précédente.
 - Ajustement AssoConnect vs Compte bancaire
 - Depuis le passage sur le logiciel AssoConnect, il y a un écart le montant disponible sur le compte bancaire courant et le montant associé dans le logiciel de comptabilité.
 - Cet écart est de : 10 038,54 € présent sur le compte bancaire mais non comptabilisé dans le logiciel comptable.
 - Afin de rectifier cet écart et ainsi d'avoir l'image identique entre le compte bancaire et le logiciel de comptabilité, une écriture comptable spécifique en produit a été réalisée.

➤ Valorisation du travail des bénévoles :

- Le bénévolat est l'un des fondamentaux de la vie associative. Les membres du Comité de Fonctionnement sont bénévoles c'est-à-dire qu'ils réalisent une activité gratuitement (temps passé) au profit du club.
- Il n'est pas obligatoire de comptabiliser cette activité gratuite si cela n'est pas essentiel à la compréhension de la situation économique de l'association (importance non significative) ou si les outils d'évaluation et de mesure (temps passé, équivalent en salaires et charges sociales) de ces contributions volontaires ne sont pas fiables.
- Cependant il est utile à la compréhension des adhérents de montrer le temps consacré par les membres du Comité de fonctionnement à la gestion des Colombes de Bercy.
- Le volume horaire global que le Comité de Fonctionnement consacre à l'administration des Colombes de Bercy est d'environ 1500 heures.
- Chacun des membres du bureau passe plus de 300 heures pour le club sur la saison : ceci équivaut à près de 40 jours de 8 heures pour chaque membre du bureau.

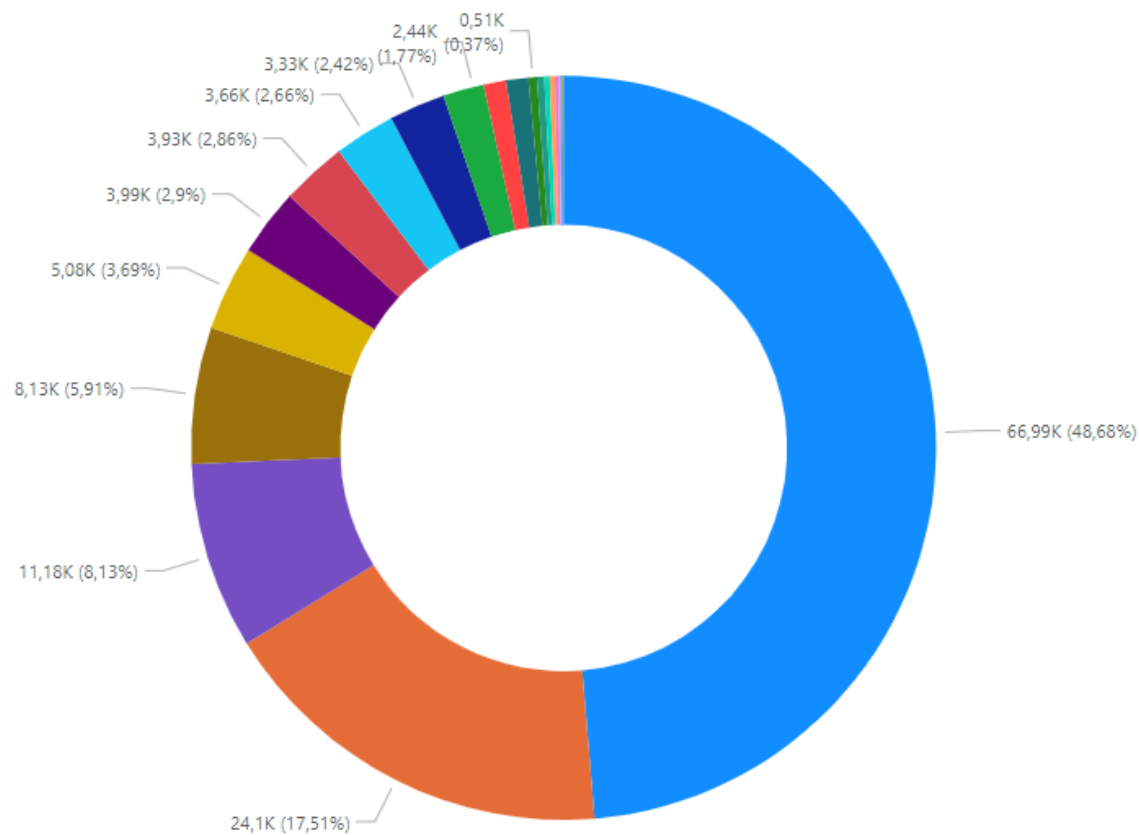
Annexe au rapport financier de la saison 2021 – 2022

Dépenses (EUR) de la saison 2021-2022

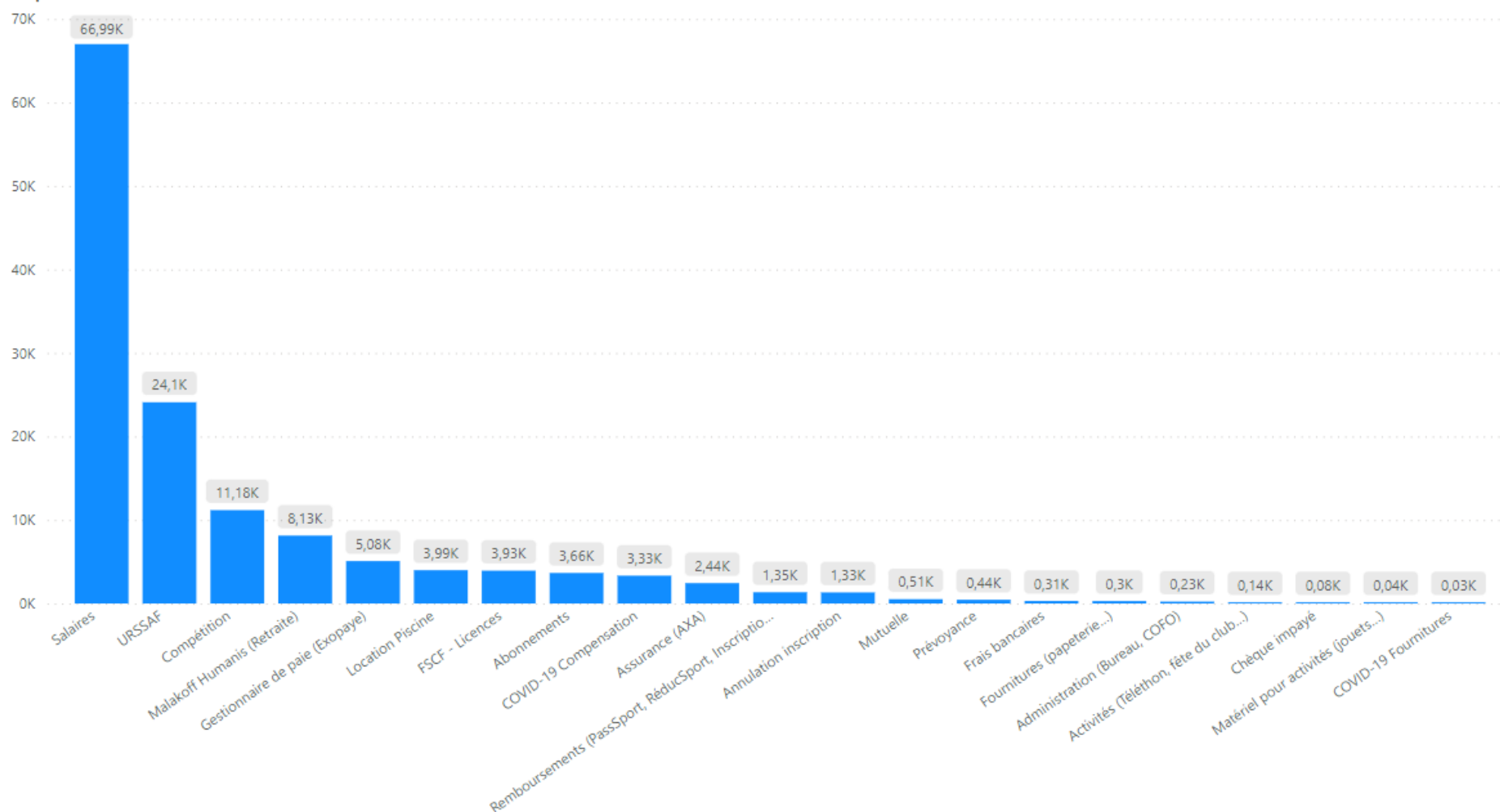


Dépenses (EUR) de la saison 2021-2022

- Salaires
- URSSAF
- Compétition
- Malakoff Humanis (Retraite)
- Gestionnaire de paie (Exopaye)
- Location Piscine
- FSCF - Licences
- Abonnements
- COVID-19 Compensation
- Assurance (AXA)
- Remboursements (PassSport, RéducSport, Inscription...)
- Annulation inscription
- Mutuelle
- Prévoyance
- Frais bancaires
- Fournitures (papeterie...)
- Administration (Bureau, COFO)
- Activités (Téléthon, fête du club...)
- Chèque impayé
- Matériel pour activités (jouets...)
- COVID-19 Fournitures



Dépenses (EUR) de la saison 2021-2022

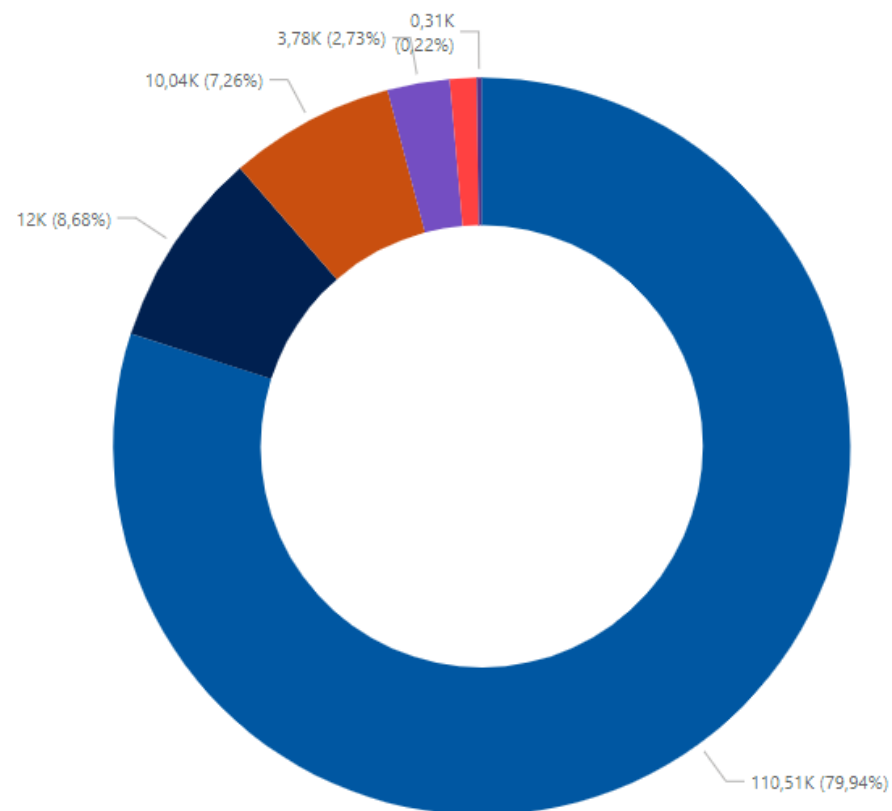


Recettes (EUR) de la saison 2021-2022



Recettes (EUR) de la saison 2021-2022

- Cotisations
- Subvention Ville de Paris
- Ajustement AssoConnect vs Compte bancaire
- Compétition
- Remboursements (PassSport, RéducSport, Inscription...)
- Intérêts bancaires



Recettes (EUR) de la saison 2021-2022

